



Les échanges commerciaux entre la France et le Pakistan en 2017

Février 2018

© DG Trésor

En 2017, le commerce bilatéral entre la France et le Pakistan s'est élevé à 1,4 Md EUR, en progression de +4,6 % en g.a, en raison de l'augmentation des importations françaises en provenance du Pakistan de textiles, habillement, cuir et chaussures (+11,4 % à 752 M EUR). Les ventes totales françaises ont reculé de -3,3 % en g.a à 538 M EUR, après avoir atteint l'an passé leur plus haut historique, plaçant désormais le Pakistan au 67^{ème} rang de nos clients (64^{ème} en 2016). Le Pakistan reste un partenaire mineur en termes de débouchés mais constitue toutefois le 34^{ème} déficit commercial de la France au plan mondial avec un solde déficitaire équivalent à 321 M EUR, en raison de la progression régulière des exportations pakistanaises de textiles à destination de la France, résultat de la mise en place, depuis janvier 2014, du SPG+.

Les exportations françaises ont enregistré la seconde meilleure performance historique

Avec un total de 538 M EUR, les exportations françaises vers le Pakistan ont reculé de -3,3 % en g.a en 2017 mais constituent néanmoins la deuxième performance de nos ventes depuis le pic historique atteint en 2016 (556 M EUR). En revanche, nos ventes à destination du Pakistan s'inscrivent à rebours de la tendance haussière relevée au niveau mondial (+4,5 %).

L'an dernier, le Pakistan a représenté 0,1 % des exportations françaises, soit son 67^{ème} débouché à l'exportation derrière l'Ile Maurice (559 M EUR) et devant le Cameroun (538 M EUR). Au sein de l'Asie, le Pakistan se situe au 13^{ème} rang des clients (sur 32 pays), captant 0,9 % de nos ventes, devant le Kazakhstan (320 M EUR) et derrière les Philippines (737 M EUR). **En Asie du Sud, le Pakistan se situe au 2^{ème} rang des pays clients**, captant 8,5 % de nos exportations, loin derrière l'Inde (84,7 % à 5 345 M EUR) et devant le Bangladesh (3 % à 191 M EUR).

De façon plus détaillée, le recul des ventes françaises traduit la baisse du commerce courant hors grands contrats. Ainsi, si le poste « **moteurs et turbines, à l'exception des moteurs pour avions, automobiles et motocycles** » a connu une progression (30,2 % des exportations totales ; +10,7 % en g.a à 163 M EUR), son évolution est directement corrélée aux livraisons de turbines et de chaudières fabriquées par *General Electric* à Belfort pour les centrales thermiques en développement actuellement. De la même manière, le troisième poste de nos exportations « **aéronefs et engins spatiaux** » (6,3 % des ventes ; +3,2 % en g.a à 34 M EUR) est tiré par les livraisons d'hélicoptères à l'armée pakistanaise. Une large partie de nos autres postes d'exportation, qui ne sont pas le reflet de grands contrats, marquent un recul. Les « **préparations pharmaceutiques** », qui demeurent le 2^{ème} poste à l'exportation, s'affichent ainsi en baisse depuis deux ans (-9,2 % en g.a en 2016 et -21,6 % en g.a en 2017 à 42 M EUR). De la même manière, les ventes de « **produits laitiers et fromagers** », désormais 4^{ème} poste à l'exportation, ont baissé de -25,6 % en g.a en 2017 (à 21,5 M EUR) après - 15,1 % en g.a en 2016.

De manière générale, **112 postes ont connu une évolution négative contre 116 qui ont affiché croissance positive** (respectivement 90 postes et 134 en 2016).

La structure des exportations françaises vers le Pakistan a relativement peu évolué au cours des dix dernières années. Cette dernière est dominée par les « équipements mécaniques, matériel électrique et électronique » qui ont représenté 41,9 % de nos ventes sur la période 2008-2017 (52,7 % en 2017). Viennent ensuite les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » portés par les ventes de pesticides et les « produits pharmaceutiques » qui représentent en moyenne 11,3 % et 10,9 % de nos exportations respectivement sur la période (10,5 % et 9,1 % en 2017). Les « matériels de transport » sont par nature plus volatils, correspondant aux livraisons d'appareils et ont pu représenter jusqu'à 16,7 % de nos ventes en 2013 (par opposition à 2,8 % en 2015). En moyenne, ils comptent pour 8,1 % des exportations françaises sur les dix dernières années.



Les échanges commerciaux entre la France et le Pakistan en 2017 – février 2018 - © DG Trésor

De manière plus générale, nos exportations à destination du Pakistan ont enregistré en 2017 notre deuxième meilleur résultat après celui de l'an dernier (556 M EUR). L'année 2012 constitue désormais la troisième performance à l'export avec 460 M EUR. Les exportations françaises moyennes entre 2008 et 2017 s'élèvent à 426 M EUR.

D'après les statistiques de la Banque centrale pakistanaise¹, la part de marché de la France a légèrement reculé pour la cinquième année consécutive en 2017 à 0,88 % (après 0,94 % en 2016), en gagnant néanmoins trois places dans le classement des fournisseurs du Pakistan (20^{ème}). La France progresse également dans le classement des fournisseurs européens, se plaçant désormais en 5^{ème} position (6^{ème} en 2016), à la faveur de la mauvaise performance de l'appareil exportateur belge. La France se situe ainsi derrière l'Allemagne (2,20 %), les Pays-Bas (2,03 %)², le Royaume-Uni (1,68 %) et l'Italie (1,12 %) et devant la Belgique (0,79 %) et la Suède (0,63 %).

Les ventes pakistanaïses ont de nouveau progressé, enregistrant pour la quatrième année consécutive leur plus haut historique

Les exportations pakistanaïses vers la France se sont établies à 859 M EUR en 2017, en progression de +10,2 % sur un an (affichant une hausse plus marquée qu'au niveau global qui s'est établie à +6,6 %), après avoir connu une augmentation de +5,4 % en 2016. Les ventes pakistanaïses enregistrent cette année encore leur plus haut historique, pour la 4^e année consécutive depuis 2014, qui s'explique quasi exclusivement par la progression de +11,4 % des ventes de « textiles, habillements, cuir et chaussures », elle-même imputable à l'octroi par l'Union Européenne au Pakistan du SPG+ depuis le 1^{er} janvier 2014³. Ainsi, entre 2014 et 2017, les exportations pakistanaïses de « textiles, habillements, cuir et chaussures » à destination de la France ont progressé de +26,0 %, tirant l'ensemble des ventes du pays sur la période (+22,2 %).

La structure sectorielle des ventes pakistanaïses demeure particulièrement et de plus en plus dominée par les articles textiles, les cuirs et les chaussures qui la composent à hauteur de 90,1 % en 2017 (774 M EUR ; 84,6 % des exportations vers la France en 2014, avant la mise en place du SPG+) quand aucun des autres postes d'importation n'affiche une part supérieure à 1 % à l'exception des « produits du travail des grains » (2,5 % des ventes pakistanaïses) et des « instruments à usage médical et dentaire » (1,6 %). Au cours des dix dernières années, les importations françaises d'articles textiles, de cuirs et de chaussures ont représenté en moyenne 85,5 % de nos achats en provenance du Pakistan.

En absorbant 1,9 % des exportations pakistanaïses, la France se positionnait en 2017 comme le 12^e client du Pakistan et comme son 7^{ème} client au sein de l'UE après le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique.

En 2017, le Pakistan était le 57^e fournisseur de la France (60^e en 2016), pour une part de marché marginale de 0,16 %. Parmi les pays d'Asie du Sud, le Pakistan a maintenu son rang de 3^{ème} fournisseur de la France, derrière l'Inde (20^e fournisseur ; 5,3 Mds EUR d'importations) et le Bangladesh (39^e fournisseur ; 2,4 Mds EUR). Il se maintient en revanche devant le Sri Lanka (77^e fournisseur).

Résultat du mouvement de progression des importations françaises en provenance du Pakistan, les échanges bilatéraux ont progressé de +4,6 % en 2017, à 1 397 M EUR. Le Pakistan devient ainsi le 63^e partenaire commercial de la France, devant l'Ukraine (1 364 M EUR) et derrière la Libye (1 547 M EUR). Conséquence de la baisse des exportations et de la hausse des importations, le déficit commercial français à l'égard du Pakistan s'est creusé de 43,6 % à 321 M EUR, revenant à son niveau de 2015.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Islamabad (adresser les demandes à philippe.fouet@dgtrésor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Économique d'Islamabad

Adresse : G-5 Diplomatic Enclave
P.O. Box 1078, Islamabad, Pakistan

Rédigé par : Lauriane Houbin

Février 2018

¹ Les statistiques de la Banque centrale pakistanaïse et des douanes françaises diffèrent de 17 M EUR pour ce qui concerne les exportations françaises en 2017, mais donnent néanmoins un ordre de grandeur fiable. Les statistiques du FMI n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de cette note, le SE a fait le choix de se référer aux chiffres de la Banque centrale.

² Les exportations néerlandaises ont pour la première fois en 2017 surpassé les ventes britanniques.

³ Le Système de Préférences Généralisées de l'UE (SPG+) permet au Pakistan d'exporter vers l'Union 91 % de ses lignes tarifaires en franchise de droit de douanes pendant dix ans et comprend une révision tous les deux ans.